



Samedi 31 mars et dimanche 1er avril 2012
Patinoire du Haras
ANGERS
XIIème Coupe du Printemps

Club ASGA Patinage artistique
06 99 38 79 45 (laisser un message)
E.mail : danielle.touilite@laposte.net

Madame, mademoiselle, monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les dossiers d'inscription pour notre XII^{ème} COUPE DU PRINTEMPS qui se déroulera à ANGERS à la patinoire du Haras (200 m de la gare ferroviaire) :
le samedi 31 mars de 8h00 à 20h00
et le dimanche 1^{er} avril de 8h00 à 15h00.
Nous espérons vous accueillir nombreux à cette manifestation concernant les patineurs de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} divisions.

Dans l'attente de vous accueillir, recevez nos plus cordiales et sportives salutations.

A Angers, le 2 janvier 2012
Danielle TOUILITE

GENERALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA COUPE DU PRINTEMPS D'ANGERS

La Coupe du Printemps est une rencontre amicale de la ligue des Pays de la Loire concernant les patineurs des 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} divisions. Elle est organisée par l'ASGA patinage artistique et se déroulera le samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril 2011 à la patinoire d'Angers, 15 allée du Haras.

La coupe du Printemps est une rencontre ouverte à tous les clubs, mais priorité sera donnée aux clubs des ligues des Pays de la Loire de Bretagne et de Normandie à la condition que ces derniers respectent la date limite d'inscription.

*Cette rencontre se déroulera pour les trois divisions, par catégorie suivant la classification ci-après : individuels **poussins, avenirs, minimes, novices, open (catégories juniors et seniors réunies)**. Les dames et les messieurs concourront séparément. Les candidats doivent obligatoirement être **inscrits dans un club affilié à la FFSG et être munis d'une licence compétition en patinage artistique ou extension patinage artistique en cours de validité pour toutes les divisions et toutes les catégories.***

Les catégories d'âge en patinage artistique sont définies par la CSNPA. Se référer à la communication correspondante en vigueur. Les patineurs de D4 et D5 doivent être inscrits dans la catégorie correspondant à leur catégorie d'âge en conformité avec le règlement. Ils doivent posséder les tests exigés par le règlement à la date de la clôture des inscriptions.

Le surclassement n'est pas autorisé en D4 et D5.

Au delà de 24 patineurs la catégorie Poussins D5 pourra être divisée en 2.

Le simple surclassement de catégorie est autorisé en D3.

En D3, seuls les patineurs non classés en D1 ou D2 pour la saison en cours peuvent participer à la compétition dans cette division.

Catégorie Poussins : Nés après le 30/06/2003

Catégorie Avenirs : Nés entre le 01/07/2001 et le 30/06/2003

Catégorie Minimes : Nés entre le 01/07/1998 et le 30/06/2001

Catégorie Novices : Nés entre le 01/07/1996 et le 30/06/1998

Catégorie Open, (Juniors et seniors) : Nés avant le 01/07/1996

Les patineurs doivent être en possession de leur licence et de leur carnet de classement le jour de la rencontre.

Le tirage au sort sera randomisé sur ordinateur au début de la semaine durant laquelle aura lieu la compétition.

Les musiques doivent être impérativement sur CD INDIVIDUEL. Nous n'accepterons pas toutes les musiques d'un club sur un seul CD.

Réclamations, sanctions : Toutes les réclamations ou contestations doivent être faites par écrit au Président de la Commission Sportive Régionale des Pays de la Loire, dans les huit jours suivants la compétition.

Si un concurrent, un parent ou un entraîneur du concurrent s'exprime en public d'une façon injurieuse lors de la compétition, ou s'il fait en public des commentaires injurieux sur les résultats de la compétition ou sur la conduite ou la qualification d'un officiel ou d'un juge, le concurrent peut être suspendu de toute épreuve pour une durée qui devra être définie par la commission de discipline de la CSNPA.

REGLEMENT TECHNIQUE DE LA COUPE DU PRINTEMPS

LE REGLEMENT TECHNIQUE DE LA LIGUE POUR les 4^{ème} et 5^{ème} DIVISIONS EST JOINT EN ANNEXE.

LE REGLEMENT TECHNIQUE POUR LA 3^{ème} DIVISION EST JOINT EN ANNEXE et est également consultable sur le site de la CNSPA.

Les patineurs veilleront à présenter un programme bien équilibré (sauts, pirouettes, pas et mouvements de liaison) en accord avec la musique choisie en utilisant au maximum la surface de la glace.

Les musiques chantées sont **tolérées** pour la 5^{ème} division.

Les critères de jugement seront identiques aux critères nationaux.

ECHAUFFEMENT : Echauffement de 6 minutes **avec 6 à 8 patineurs** sur la glace selon les catégories.

Les patineurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents au minimum 45 minutes avant leur heure prévue de passage. Le non respect de cette clause pourrait entraîner l'exclusion du patineur.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions à la compétition doivent être faites sous la responsabilité des clubs et, adressées

Impérativement par mail avant le vendredi 17 février 2012 à :

Danielle TOUILITE et Jean-Claude PAGEOT

Adresse E-mail : danielle.touilite@laposte.net jcpageot@bbox.fr

Pour tout renseignement T* : 06 99 38 79 45

Réception du paiement et des documents au plus tard le vendredi 2 mars.

Le montant de l'inscription est fixé à **27 €**. **Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).**

Les inscriptions doivent être accompagnées :

- du chèque du montant des engagements (à l'ordre de **ASGA patinage artistique**)
- de la photocopie de la licence de chaque patineur
- de la photocopie du carnet de classement de chaque patineur (sauf pour ceux figurant sur le fichier national CSNPA, à partir de la médaille préparatoire)
- De la feuille de contenu du programme **pour les 3 divisions**

ATTENTION : Le nombre des compétiteurs étant limité, le club pourra refuser des inscriptions, même avant la date limite d'inscription, en tenant compte de l'ordre de réception.

Il est donc important de respecter la date limite d'inscription.

Veillez trouver ci-dessous les coordonnées de l'hôtel partenaire de la compétition. A noter, il se trouve à 300 m de la patinoire.

HOTEL LE PROGRES **NN

26, avenue Denis Papin – 49100 ANGERS

TEL : 02 41 88 10 14

FAX : 02 41 87 82 93

SITE : www.hotelleprogres.com

E-mail : hotel.leprogres@wanadoo.fr



TARIF COUPE DU PRINTEMPS

(Applicable pour l'année 2012)

Sur la base du B&B, chambre et petit déjeuner compris

- Chambre simple 1 personne	50€
- Chambre double 2 personnes	58€
- Chambre twin 2 personnes	58€
- Chambre triple 3 personnes	64€
- *Taxe de séjour par personne / par nuit	0,90€

*(Exonération de la taxe de séjour pour les enfants de moins de 13 ans.)

LIGUE BRETAGNE et PAYS DE LA LOIRE
SAISON 2011 2012
 PANORAMA DU REGLEMENT TECHNIQUE

Pays de La Loire : Cholet « Perce Neige » . Angers « Coupe du printemps »
 Bretagne : Languoux « Trophée du Triskell »,
 Rennes « Championnat interligues »

DIVISION 4 ET DIVISION 5

Mise à jour Octobre 2011 (modifications en rouge)

	DIVISION 4	Durée maxi	DIVISION 5	Durée maxi
POUSSINS Nés après 30/06/03	Patin d'acier Maxi 4 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi de nature différente (abréviations différentes) 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'10	4^{ème} Glaçon maxi 4 éléments sauts maxi Dont 1 combinaison ou séquence maximum 2 pirouettes maxi (voir le règlement ci-dessous)	1'40
AVENIRS Nés entre 01 /07 /01 Et 30/06/03	PN2 maxi 4 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi de nature différente (abréviations différentes) 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'10	Patin d'acier Maxi 4 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'10
MINIMES Nés entre 01/07/98 Et 30/06/01	PN4 Maxi 4 éléments sauts maxi dont 1 Axel maximum Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi de nature différente (abréviations différentes) 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'40	Préliminaire maxi 4 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'40
NOVICES Nés entre 01/07/96 Et 30/06/98	PN5 Maxi Maximum 1 seul double saut qui ne peut être répété 5 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi de nature différente (abréviations différentes) 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'40	PN3 Maxi 5 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi 1 suite de pas i Ou 1 suite de spirale	2'40
JUNIORS SENIORS Nés avant le 01/07/96	PN7 Maxi Maximum 2 double sauts différents dont 1 peut être répété 5 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'40	PN5 Maxi Double saut interdit 5 éléments sauts maxi Dont 2 combinaisons ou séquences maximum 2 pirouettes maxi de nature différente (abréviations différentes) 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	2'40

Axel et double saut interdit jusqu'au **PN3 inclus**

Un élément saut est au minimum un saut simple : *sauf* « Poussins » D5

Les demi sauts seront appréciés dans le composant « Transition » :
Sauf ceux cités dans « Poussins » D5 : voir le règlement

Les sauts simples en rotation incomplète de plus d'un quart de tour seront dégradés.
Sauf ceux cités dans « poussins » D5 : voir le règlement

Une combinaison est constituée de 2 sauts maximum

Le jugement des composants s'effectuera sur les mêmes critères qu'en Poussins D3
 - skating skills
 - Performance/Exécution

Facteur pour les Garçons et les filles : 2,5

Surclassement interdit

LIGUES « BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE »

SAISON 2011 2012

PANORAMA DU REGLEMENT TECHNIQUE

Pays de La Loire : Cholet « Perce Neige » . Angers « Coupe du printemps »

Bretagne : Languoux « Trophée du Triskell »,

Rennes « Championnat interligues »

DIVISION 5

DIVISION 5			Durée maxi
POUSSINS Nés Après 30/06/2003	4^{ème} Glaçon Maxi 4 éléments sauts maxi 2 pirouettes maxi	Au maximum 4 éléments sauts Au choix : Salchow, Boucle Piqué, Boucle , demi Flip, demi Lutz. Dont 1 combinaison ou séquence maximum 1 suite de pas Ou 1 suite de spirale	1'40 maxi

Au delà de 24 patineurs la catégorie Poussins D5 pourra être divisée en 2

Toutes les déductions seront de 0,50 points (chute, Temps etc...)

Le règlement de cette catégorie en 5^{ème} division a été adapté pour répondre aux exigences du NJS .

Le total des points obtenus dans cette catégorie ne sera pas comparable aux points obtenus dans les autres catégories de la compétition.

E. FILIERE NATIONALE D3

PROGRAMMES POUR COUPES REGIONALES ET CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS D3

A. CATEGORIE : NATIONAL D3 SENIOR - JUNIOR

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 15 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum : **BRONZE DE LIBRE ou PN10**

Pour les dames et les messieurs, les niveaux ne sont pas limités

PROGRAMME LIBRE

* Voir Communication **ISU 1649 Basic Novice B** et règle **ISU 510**

Durée : **Messieurs 3'00 maximum (+/-10 s)**

Dames 3'00 maximum (+/-10 s)

NATIONAL D3 SENIOR - JUNIOR MESSIEURS

- Un maximum de **6** éléments sauts dont un de type Axel.
 - Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - Seulement deux sauts de deux tours et demi ou plus peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.
- Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée (minimum dix (10) tours) et une pirouette sautée ou une pirouette avec entrée sautée (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le, ou les, changements de pied dans les pirouettes est, ou sont, optionnels.
- Au maximum une séquence de pas. La séquence de pas aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

NATIONAL D3 SENIOR – JUNIOR DAMES

- Un maximum de **5** éléments sauts dont un de type Axel.
 - Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - Seulement deux sauts de deux tours et demi ou plus peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.
- Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée (minimum dix (10) tours) et une pirouette sautée ou une pirouette avec entrée sautée (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le, ou les, changements de pied dans les pirouettes est, ou sont, optionnels.

Au maximum une séquence de pas ou une séquence de spirales composée au maximum de deux (2) spirales d'au moins trois (3) secondes ou d'une (1) spirale d'au moins six (6) secondes. La séquence de (pas ou spirales) aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

COMPOSANTES NATIONAL D3 SENIOR - JUNIOR

Les composantes seront jugées sur :

- **Skating Skills**

- **Performance / Exécution**

- **Interprétation**

Facteur pour les Composantes Garçons : 2.0

Facteur pour les Composantes Filles : 1.7

B. CATEGORIE : NATIONAL D3 NOVICE

C.

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 13 ans et de moins de 15 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum : **PRE-BRONZE ou PN8**

PROGRAMME LIBRE NOVICE

* Voir Communication **ISU 1649 Basic Novice B** et règle **ISU 510**

Durée : **Messieurs 3'00 maximum (+/-10 s)**

Dames 3'00 maximum (+/-10 s)

Pour les dames et les messieurs, les niveaux ne sont pas limités

NATIONAL D3 NOVICE MESSIEURS

Un maximum de **6** éléments sauts dont un de type Axel.

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Seulement deux sauts de deux tours et demi ou plus peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée (minimum dix (10) tours) et une pirouette sautée ou une pirouette avec entrée sautée (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le, ou les, changements de pied dans les pirouettes est, ou sont, optionnels.

Au maximum une séquence de pas. La séquence de pas aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

NATIONAL D3 NOVICE DAMES

Un maximum de **5** éléments sauts dont un de type Axel.

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Seulement deux sauts de deux tours et demi ou plus peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée (minimum dix (10) tours) et une pirouette sautée ou une pirouette avec entrée sautée (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours

requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le, ou les, changements de pied dans les pirouettes est, ou sont, optionnels.

Au maximum une séquence de pas ou une séquence de spirales composée au maximum de deux (2) spirales d'au moins trois (3) secondes ou d'une (1) spirale d'au moins six (6) secondes. La séquence de (pas ou spirales) aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

COMPOSANTES NATIONAL D3 NOVICE

Les composantes seront jugées sur :

- **Skating Skills**

- **Performance / Exécution**

- **Interprétation**

Facteur pour les Composantes Garçons : 2.0

Facteur pour les Composantes Filles : 1.7

D. CATEGORIE : NATIONAL D3 MINIME

E.

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 10 ans et de moins de 13 ans**

(au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum : **PREPARATOIRE ou PN6**

PROGRAMME LIBRE MINIME

* Voir Communication **ISU 1649 Basic Novice A et règle ISU 510**

Durée : **Messieurs 2'30 maximum (+/-10 s)**

Dames 2'30 maximum (+/-10 s)

Pour les dames et les messieurs, les niveaux ne sont pas limités

NATIONAL D3 MINIME MESSIEURS

Un maximum de 4 éléments sauts dont un de type Axel.

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- **Les triples sauts sont interdits**

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours) et une pirouette une position avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Au maximum une séquence de pas. La séquence de pas aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

NATIONAL D3 MINIME DAMES

Un maximum de 4 éléments sauts dont un de type Axel.

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Les triples sauts sont interdits

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours) et une pirouette une position avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Au maximum une séquence de pas ou une séquence de spirales composée au maximum de deux (2) spirales d'au moins trois (3) secondes ou d'une (1) spirale d'au moins six (6) secondes. La séquence de (pas ou spirales) aura toujours une valeur de base fixe et les

juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

COMPOSANTES NATIONAL D3 MINIME

Les composantes seront jugées sur :

- **Skating Skills**

- **Performance / Exécution**

Facteur pour les Garçons et les Filles : 2.5

D. CATEGORIE : NATIONAL D3 AVENIR

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 8 ans et de moins de 10 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum : « **SANS PREPARATOIRE** »

PROGRAMME LIBRE AVENIR

* Voir Communication **ISU 1649 Basic Novice A et règle ISU 510**

Durée : **Messieurs 2'30 maximum (+/-10 s)**

Dames 2'30 maximum (+/-10 s)

Pour les dames et les messieurs, les niveaux ne sont pas limités

NATIONAL D3 AVENIR MESSIEURS

Un maximum de 4 éléments sauts dont un de type Axel.

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- **Les triples sauts sont interdits**

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours) et une pirouette une position avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Au maximum une séquence de pas. La séquence de pas aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

NATIONAL D3 AVENIR DAMES

Un maximum de 4 éléments sauts dont un de type Axel.

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Les triples sauts sont interdits

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours) et une pirouette une position avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Au maximum une séquence de pas ou une séquence de spirales composée au maximum de deux (2) spirales d'au moins trois (3) secondes ou d'une (1) spirale d'au moins six (6) secondes. La séquence de (pas ou spirales) aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

Pour les dames et les messieurs, les niveaux ne sont pas limités.

COMPOSANTES NATIONAL D3 AVENIR

Les composantes seront jugées sur :

- **Skating Skills**

- **Performance / Exécution**

Facteur pour les Garçons et les Filles : 2.5

E. CATEGORIE : NATIONAL D3 POUSSIN

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 6 ans et de moins de 8 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum : **PN2**

PROGRAMME LIBRE POUSSIN

* Voir **règle ISU 510**

Durée : **Messieurs 2'30 maximum (+/-10 s)**

Dames 2'30 maximum (+/-10 s)

Pour les dames et les messieurs, les niveaux ne sont pas limités

NATIONAL D3 POUSSIN MESSIEURS

Un maximum de 4 éléments sauts

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours) et une pirouette une position avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Au maximum une séquence de pas. La séquence de pas aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

NATIONAL D3 POUSSIN DAMES

Un maximum de 4 éléments sauts

- Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme.

Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

Un maximum de 2 pirouettes de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours) et une pirouette une position avec ou sans changement de pied (minimum six (6) tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Au maximum une séquence de pas ou une séquence de spirales composée au maximum de deux (2) spirales d'au moins trois (3) secondes ou d'une (1) spirale d'au moins six (6) secondes. La séquence de (pas ou spirales) aura toujours une valeur de base fixe et les juges l'évalueront uniquement avec des GOE.

COMPOSANTES NATIONAL D3 POUSSIN

Les composantes seront jugées sur :

- **Skating Skills**

- **Performance / Exécution**

Facteur pour les Garçons et les Filles : 2.5